



## A qui la charge de l'installation du compteur edf

Par **nanousy**, le **07/10/2010** à **07:39**

Bonjour,

J'ai une préoccupation. et j'ai besoin d'être éclairci.

Je suis en contrat pro+ habitation et j'ai un sous compteur électrique. donc pas de compteur à mon nom. pour pouvoir m'assurer contre l'incendie, on me demande un compteur à mon nom. J'ai contacté le proprio pour qu'il entame les démarches, et toujours rien. des travaux avaient été engagés dès le départ pour que je puisse avoir mon compteur et il est mentionné sur mon contrat que j'ai droit à un point électrique.

Aujourd'hui, le propriétaire me réclame une assurance, sachant que j'ai pas de compteur.

Alors , à qui revient la charge de l'installation d'un compteur dans ce cas?